

L'assurance vie, un vecteur d'investissement connu ?

L'assurance vie est le placement préféré des Français. Tous le plébiscitent pour son rendement, bien meilleur que les livrets bancaires. Mais comprenons-nous bien ce qu'est l'assurance vie ? La plupart du temps, lorsqu'on parle d'assurance vie, on pense au fonds général de la compagnie d'assurance.

En réalité, l'assurance vie d'un point de vue économique est un véhicule financier, et le choix d'un véhicule dépend de votre objectif.

Vous ne traversez pas l'Atlantique en trottinette, vous ne roulez pas sur l'autoroute avec un vélo, vous ne vous promenez pas dans les bois en voilier, vous ne vous rendez pas de l'autre côté du globe en Ferrari.

Pour l'assurance vie le raisonnement est identique, et la différence avec les autres vecteurs d'investissements, est que l'assurance vie offre une gamme très complète de supports d'investissement :

Fonds euro, monétaire, obligations, actions, immobilier physique (via SCI/SCPI/OPCI), immobilier coté (foncières...), indices mondiaux, produits structurés, private equity, sur tous les secteurs d'activité, toutes les zones géographiques, toutes les thématiques (environnementale, ESG : environnement/Social/Gouvernance, technologie, métaux précieux...)

Tous ces supports sont mis à votre service pour à répondre à vos besoins de placer des fonds qui proviennent de la vente de votre société, de votre trésorerie, d'une vente immobilière mais aussi servent à investir pour aider vos enfants (études, installation...), construire votre patrimoine financier ponctuellement ou sur la durée, préparer des revenus pour votre retraite, ou encore organiser le financement de votre succession.

Avant tout l'assurance vie doit vous accompagner dans les évolutions de vos besoins et envies au moment où c'est nécessaire, ou à les anticiper.

Outre l'intérêt économique, l'assurance vie subit une fiscalité douce. L'avantage fiscal en cas de retrait est réel : la fiscalité n'est prélevée en assurance vie que lorsque l'on retire les fonds. A contrario, les revenus d'action ou d'obligation, les intérêts de livrets bancaires (hors livrets protégés plafonnés comme le livret A), qu'ils soient utilisés ou non, sont fiscalisés l'année de leur distribution. De la même façon, en cas de décès, quel que soit l'âge de versement, les droits de succession sont aussi beaucoup plus faibles que le barème successoral classique.

L'assurance vie est un véritable outil d'accompagnement patrimonial qui peut et doit s'ajuster à vos évolutions de vie personnelle, familiale, professionnelle, quel que soit le contexte économique du moment.

Ce qui est primordial et d'être bien conseillé pour choisir la compagnie adaptée et le contrat qui offre agilité pour évoluer dans le choix des supports d'investissement et souplesse pour s'adapter à vos évolutions, vos objectifs, vos craintes.

Guillaume Dolley
Gérant Patrimonial
contact@phhgestion.com
philippehottinguer.com

